



FÉVRIER 2019 - N°1

## A LA UNE

# CÉRÉMONIE DES VOEUX 2019

Jeudi 17 janvier après-midi, de nombreux invités ont répondu à l'invitation de Monsieur Claude ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier Drôme Vivarais, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion, Monsieur Claude ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier, Madame Geneviève GIRARD, Présidente du Conseil de Surveillance et Monsieur le Docteur Jean-Louis GRIGUER, Président de la Commission Médicale d'Établissement ont présenté leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Tour à tour, ils ont pris la parole pour évoquer les réalisations de l'hôpital en 2018 mais aussi rappeler les échéances de la reconstruction du site.

Monsieur ELDIN a annoncé que « Dès le mois de mai, les locaux de la nouvelle Pharmacie et du Centre de Consultations seront mis à disposition des professionnels et des patients mais également l'Unité d'Accueil d'Évaluation et d'Orientation. Cette unité de 22 lits sera la véritable porte d'entrée de l'hôpital et le cœur du dispositif d'hospitalisation. En lien avec les urgences psychiatriques de notre territoire et le dispositif de proximité de nos bassins de vie, elle aura pour mission d'orienter dans des délais les plus courts possibles nos patients vers les structures de proximité en particulier l'hospitalisation de jour, ou permettre aux patients de poursuivre leur hospitalisation dans les unités polaires où pourra se construire un nouveau projet de soins ».

Madame GIRARD, Monsieur ELDIN et Monsieur le Docteur GRIGUER ont tenu à saluer l'engagement dont font preuve au quotidien, médecins, soignants, administratifs, techniques, pour assurer le service public hospitalier afin de garantir à tous un égal accès aux soins et à des soins de qualité. Comme tous les ans, les médaillés et les retraités de l'année 2018 ont été honorés. La promotion 2019 concerne 17 personnes qui ont reçu une médaille d'argent, 7 une médaille de vermeil et une personne la médaille d'or.

**C'EST  
LA PREMIÈRE !**

Le CHDV lance sa 1ère newsletter, nouveau format de communication. Retrouvez chaque début de mois l'essentiel de l'actu en un recto/verso en format papier et numérique sur l'intranet !

## L'agenda



- 06 février 2019 de 14h30 à 15h30 : Présentation du Dispositif Culture et Santé - Salle spectacle Espace Rousseau
- 08 février 2019 : Conseil de Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent
- 14 février 2019 : Inauguration du Centre de soins psychiatriques Emile Zola
- Du 18 au 29 mars 2019 : Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)





# RETOUR SUR LA POSE DE LA 1ERE PIERRE DU CH DRÔME VIVARAIS

Vendredi 23 novembre 2018, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais a réuni plus d'une centaine de personnes pour la pose de la première pierre de la reconstruction du CHDV. A cette occasion, Monsieur ELDIN, Directeur du Centre Hospitalier était entouré de Monsieur MORAIS, Directeur Général Adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Madame GIRARD, Présidente du Conseil de Surveillance et Madame le Docteur MORIAMÉZ, ancienne Présidente de la CME.

Les bâtiments actuels ont été construits en 1976, ce qui rend les conditions d'hospitalisation des patients et les conditions de travail du personnel plus du tout en adéquation avec ce que l'on peut attendre de la pratique d'une psychiatrie moderne. La construction d'un nouvel hôpital est le fruit d'une réflexion collective approfondie, née d'une compréhension remarquable des enjeux de prise en charge sanitaire. C'est donc, 240 lits de psychiatrie adultes et 10 lits de pédopsychiatrie qui vont être construits. Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 26 mois.



DOSSIER SPÉCIAL  
PROCHAIN  
JOURNAL  
DRÔME VIVARAIS

## PARTENARIATS

### EOVI HANDICAP

En janvier 2019, le CHDV et l'Etablissement EOVI Handicap ESAT situé à Saint-Donat sur l'Herbasse ont signé une convention de partenariat permettant de faciliter l'accueil de patients dans les ateliers de l'ESAT. L'Etablissement dispose de places disponibles actuellement et peut accueillir des patients répondant aux critères d'admission en ESAT. Des solutions de logements peuvent être proposées sur place. Des stages sont également possibles. Vous trouverez la convention sur l'intranet.

### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ POUR LE DIOIS

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Diois est officiellement signé le lundi 21 janvier entre les différents acteurs et notamment entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays du Diois. Le plan d'actions du CLS définit trois axes stratégiques déclinés en 13 fiches actions. Ce CLS intègre le plan d'actions concernant la santé du Diois et fera également l'objet d'un suivi dans le cadre d'un comité de pilotage. La mise en place d'un CLSM est en cours

### MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE DE BUIS

Le CHDV a établi un partenariat avec la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Buis-les-Baronnies permettant de mettre à disposition deux bureaux de consultations pour les professionnels du CMP. Cette activité permettra un travail en réseau avec les structures de premier recours du territoire.

## DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES EMILE ZOLA

Depuis le 21 décembre 2018, le CMP, le CATTP et l'HDJ de Romans sont regroupés au sein du Centre de soins psychiatriques Emile Zola situé au **47 Avenue Emile Zola 26100 ROMANS**.

Les anciens locaux de la «Clinique du Vercors» n'étaient plus appropriés pour une activité soignante et médicale moderne. Les nouveaux bâtiments ont été entièrement pensés à partir de l'expérience des professionnels de terrain. Suite à de nombreuses réunions de travail, l'équipe du Docteur SALADINI et la Direction des travaux ont défini un projet architectural permettant d'améliorer la qualité de l'accueil et ainsi la qualité des soins apportés

aux patients du bassin Romanais. Les nouveaux locaux offrent de beaux espaces d'accueil et d'activité pour les patients et les professionnels et des conditions de travail grandement améliorées.

Le projet médical trouve ainsi sa traduction dans les diverses installations qu'offre le nouveau bâtiment :

- Un bureau d'accueil CMP pour les soins non programmés
- Un restaurant thérapeutique
- Un gymnase
- Une salle d'art thérapie
- Une salle de musique



INAUGURATION  
LE JEUDI  
14 FÉVRIER

### L'ACTU EN BREF

- ✓ La communication fait peau neuve. Retrouvez prochainement le nouveau Journal Drôme Vivarais et le nouveau site internet du CHDV.
- ✓ Le Règlement Intérieur et le Livret d'Accueil du patient font actuellement l'objet d'une mise à jour. N'hésitez pas à envoyer vos modifications à l'adresse suivante : [direction@ch-dromevivarais.fr](mailto:direction@ch-dromevivarais.fr).
- ✓ En Octobre et Novembre 2018, des élections ont eu lieu au sein de la MAS Van Gogh afin de renouveler les membres du Conseil de la Vie Sociale. Le 28 décembre à 14h00, le premier CVS renouvelé s'est tenu en présence des représentants élus. Un calendrier des CVS pour 2019 va être mis en place afin de prévoir un CVS par trimestre.
- ✓ Dès le 11 janvier, le CHDV met en place un serveur vocal interactif afin de mieux orienter les appels entrants sur **le site de Montéleger**. En composant le **04 75 75 60 60** vous serez désormais orientés directement vers votre interlocuteur par un serveur vocal. Vous trouverez une note d'information sur l'utilisation de ce nouvel outil sur l'intranet. N'hésitez pas à envoyer vos remarques ou difficultés à l'adresse suivante : [responsable.securite@ch-dromevivarais.fr](mailto:responsable.securite@ch-dromevivarais.fr)